

A

**CONVOCATION DU
CONSEIL COMMUNAL**

Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil qui aura lieu le jeudi **19 juin 2008 à 20 heures** à la maison communale.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR :

Première – ~~deuxième~~ – ~~troisième~~ convocation.

En séance publique :

Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation

ART.L1122-11. Le conseil s'assemble toutes les fois que l'exigent les affaires comprises dans ses attributions et au moins dix fois par an. Lorsqu'au cours d'une année, le conseil s'est réuni moins de dix fois, durant l'année suivante, le nombre de conseillers requis pour permettre la convocation du conseil est réduit au quart des membres du conseil communal.

ART.L1122-12. Le conseil est convoqué par le collège communal.

Sur la demande d'un tiers des membres en fonction, le collège communal est tenu de le convoquer aux jour et heure indiqués.

ART.L1122-13§1er. Sauf les cas d'urgence, la convocation se fait par écrit et à domicile, au moins sept jours francs avant celui de la réunion; elle contient l'ordre du jour. Ce délai sera toutefois ramené à deux jours francs pour l'application de l'article 11122-17, alinéa 3 ...

ART.L1122-15. Le bourgmestre ou celui qui le remplace préside le conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

- 1° Procès-verbal de la séance précédente
- 2° Arrêtés de police : ratification
- 3° Règlement complémentaire de police : décision
- 4° Fabriques d'église : compte 2007 : avis
- 5° Composition des conseils de Fabrique d'église : information
- 6° Intercommunales – assemblées générales : ordre du jour : décisions
- 7° « Les territoires de la Mémoire » - convention de partenariat : décisions
- 8° Aménagement d'un parking à Maredret sur le site de l'ancien camping : décisions
- 9° Programme communal d'actions en matière de logement 2009-2010 : décisions
- 10° CPAS – compte 2007 – bilan - compte de résultats : approbation
- 11° Compte budgétaire – bilan – compte de résultats 2007 : approbation
- 12° Modifications budgétaires 2008 : décisions
- 13° Transactions immobilières : décisions
- 14° Location des chasses communales : décisions
- 15° Aménagement de la Place Communale à Anhée : modification de la voirie communale et de la voirie régionale : décision

A huis clos :

- 16° Personnel enseignant : mise en disponibilité pour mission spéciale : décision
- 17° Personnel enseignant : interruptions de carrière: décisions
- 18° Personnel enseignant : congés pour prestations réduites : décisions
- 19° Personnel enseignant : désignations temporaires : ratification

PAR LE COLLEGE :

La Secrétaire Communale,
F. SEPTON

Le Bourgmestre,
L. PIETTE